



NAO 2020

Négociations salariales
3^{ème} réunion du 29 janvier 2020



Négociations salariales → clap de fin !

SALAIRES SAPN...

...IL FALLAIT FAIRE UN CHOIX !!!



La CFDT Sapn ne signe pas l'accord salarial 2020 !

Dernières propositions de la direction lors de cette ultime réunion :

Indiciaires

Point d'ancienneté	0,39%
Mesures catégorielles	0,05%
Valorisation de la performance (points bonus)	0,05%
Quotas dans les échelles	0,16%
Enveloppe individuelle supplémentaire (points, primes)	0,15%
Enveloppe catégorielle supplémentaire	0,10%
Augmentation de la valeur du point	0,30%
TOTAL	1,20%

Forfaitaires

Augmentation moyenne 1,20%

Pas de Talon (non négociable !)

Possibilité de verser une prime en lieu et place de l'augmentation générale

La CFDT Sapn l'a dit et répété, elle est en total désaccord avec la politique salariale qui est pratiquée dans le groupe Sanef.

Jusqu'alors, la CFDT Sapn n'avait pas à rougir de sa signature. **En 2019**, l'augmentation était de **1,96%** en moyenne pour les forfaitisés et de **1,30%** sur la valeur du point. **En 2018**, les indiciaires obtenaient une augmentation de **1,51%** avec **0,89%** sur la valeur du point, **la maîtrise forfaitisée avait un talon**.

La CFDT est juste en désaccord avec la direction et ne cautionne pas des propositions toujours plus basses. Qu'en sera-t-il en 2021 ?

La direction souhaite voir des augmentations à zéro pour certains salariés. **La CFDT ne le cautionne pas !**

La direction souhaite verser des primes en lieu et place d'une augmentation générale pour certains salariés au forfait. **La CFDT ne le cautionne pas !**

La direction souhaite que les forfaitisés (cadres et non cadres) ne touchent pas un minimum garanti (le talon).

La CFDT ne le cautionne pas !

La direction n'a pas voulu verser la prime « MACRON », même d'un montant moins élevé que la précédente.

La CFDT ne le cautionne pas !

Ces propositions totalement déséquilibrées qui ne reconnaissent pas l'investissement des salariés ne peuvent pas trouver écho auprès de la CFDT. La Direction n'a plus d'autre choix que de mettre en place une décision unilatérale qu'elle communiquera la semaine prochaine.

POLITIQUE SALARIALE SAPN



La CFDT Sapn a demandé :

- La mise en place d'un groupe de travail sur la politique salariale pour les années futures. (Pour parler d'une meilleure répartition des richesses, de la notion de mérite etc...)
- Un bilan chiffré de l'application de la décision unilatérale que la direction aura mise en place.